

République Islamique de Mauritanie
Honneur Fraternité Justice

**Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi,
des Sports et du Service civique**

**Commission de Passation des Marchés Publics/Autonomisation
des Jeunes, Formation Professionnelle et Fonction Publique**

**Procès-verbal des travaux de la Commission chargée
de la sélection d'un Coordinateur technique pour le Projet d'Appui
à l'Employabilité des Jeunes Vulnérables en Mauritanie (PEJ/BM)**

ENTRETIEN ORAL ET CLASSEMENT DEFINITIF

Mai 2025

La Commission de sélection du Coordinateur technique du Projet d'Appui à l'Employabilité des Jeunes Vulnérables en Mauritanie (PEJ/BM) créée par note de service de la Présidente de la CPMP N° 058 - 2025 du 02/05/2025 après avoir finalisé la première phase de la procédure relative à l'évaluation des dossiers des candidats, a entamé le jeudi 22 mai 2025 à 10:30 la deuxième phase de la procédure de sélection. Cette deuxième phase notée sur 20/100 porte sur l'entretien oral des candidats qui ont atteint le seuil de 70/100 lors de la phase évaluation des dossiers. Ceci étant cinq (5) candidats sur les 31 qui ont présenté des dossiers de candidature en réponse à l'avis à manifestation d'intérêt publié à cet effet par le Ministère sur le site Beta conseils, ont été admis à cette phase. Il s'agit des candidats ci-après :

1. Sidi Mohamed Cheikh DEH - 85/100
2. Fodé Amadou DIAGANA - 84/100
3. Abba AHMED TOLBA - 75/100
4. Hassen EBEIDOU - 70/100
5. Sidi Mohamed MOINE- 70/100

Etaient présents aux travaux de la Commission de sélection mesdames et messieurs :

- Cheikh Mohamed Lemine EYE, Coordinateur National de la CPE - Président ;
- Marième HAYE, Présidente de la CPMP/Autonomisation des Jeunes, Formation Professionnelle et Fonction Publique ;
- Diallo Cheikh BOUYE, Conseiller technique au MAJESSC- Membre ;
- Aïcha LEKHAL, Conseillère technique au MAJESSC- Membre ;
- Mohamed Bedde CHEIKH SIDIYA, Expert en Passation des Marchés à la CPMP/Autonomisation des Jeunes, Formation Professionnelle et Fonction Publique - Membre et
- Mohamed Elghaly KERKOUB, Consultant indépendant-Membre.

Les cinq candidats retenus pour cette phase se sont présentés au siège de la Commission de Passation des Marchés Publics/Autonomisation des Jeunes, Formation Professionnelle et Fonction Publique dans le strict respect des horaires qui leurs ont été fixés par la Commission à travers les convocations individuelles qu'ils ont d'ailleurs reçues suivant le même parallélisme des formes.

Le déroulement de l'entretien oral dont les contours ont été arrêtés par la Commission de sélection lors de la dernière séance de travail de la phase évaluation des dossiers consistait à poser les mêmes questions aux différents candidats en leur accordant également le même de temps de parole. A l'issue de cet entretien les membres de la Commission de sélection ont fait leurs appréciations sur les performances en octroyant une note individuelle à chacun des candidats.

MH Cuz B DC AH 15

Par la suite une note moyenne de toutes celles données par les membres de la Commission fut attribuée à chaque candidat. Ces notes se présentent comme suit :

- Fodé Amadou DIAGANA : 19/20
- Sidi Mohamed MOINE : 18,3/20
- Abba AHMED TOLBA : 16,3/20
- Hassen ABEIDOU : 16/20
- Sidi Mohamed CHEIKH DEH : 14,5/20

Aux termes des deux phases (évaluation des dossiers et entretien oral) de la procédure de sélection le classement définitif des cinq candidats se résume comme suit :

- Fodé Amadou DIAGANA : 86,20/100 classé premier
- Sidi Mohamed CHEIKH DEH : 82,50/100 classé deuxième
- Abba AHMED TOLBA : 76,30/100 classé troisième
- Sidi Mohamed MOINE : 74,30/100 classé quatrième
- Hassen ABEIDOU : 71/100 classé cinquième

Les détails qui ont conduit à ce classement sur la base des deux notes évaluation des dossiers et entretien oral combinées sont consignés dans le tableau qui figure à l'annexe de ce procès-verbal.

Fait à Nouakchott, le 23/05/2025

Cheikh Mohamed Lemine EYE



Marième HAYE



Diallo Cheikh BOUYE



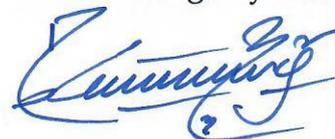
Aïcha LEKHAL



Mohamed Bedde CHEIKH SIDIYA



Mohamed Elghaly KERKOURB



ANNEXE

Candidats	Note évaluation de dossier	Note évaluation de dossier pondérée	Note entretien oral	Note évaluation de dossier pondérée + Note entretien oral	Classement
Sidi Mohamed Cheikh DEH	85 % de 100	$85 \times 0,80 = 68$	14,50/20	$68 + 14,50 = 82,50$	2e
Fodé Amadou DIAGANA	84 % de 100	$84 \times 0,80 = 67,20$	19/20	$67,20 + 19 = 86,20$	1er
Abba AHMED TOLBA	75 % de 100	$75 \times 0,80 = 60$	16,30/20	$60 + 16,30 = 76,30$	3e
Hassen ABEIDOU	70 % de 100	$70 \times 0,80 = 56$	16/20	$56 + 16 = 72$	5e
Sid Mohamed MOINE	70 % de 100	$70 \times 0,80 = 56$	18,30/20	$56 + 18,30 = 74,30$	4e

MH MS D G DC AL MH B